

WEBINAR

“ LE PROGRAMME EVE

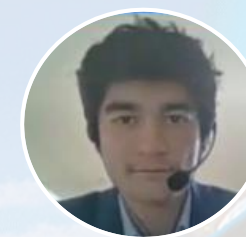
ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT TRANSPORT ET LOGISTIQUE



YANN TREMEAC
ADEME



GIL DOAT
ECO CO2



VICTOR BORMAND
MINISTÈRE DE LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE


”



ENGAGEMENTS
VOLONTAIRES POUR
L'ENVIRONNEMENT
transport et logistique



Avec la participation de
MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

- Pour tout souci technique : sélectionner le bouton « **aide** »
- **Support de conférence disponible en téléchargement** pendant le webinar (bouton nuage et flèche) 
- **Replay** envoyé par mail et disponible sur notre [chaîne youtube](#)
- **Poser vos questions** dans la rubrique « questions »
- **Voter pour l'ordre des questions** à poser aux intervenants
- **Sondage**

1 Enjeux et contexte de la SNBC

2 Présentation du bilan EVE1 et des objectifs EVE2

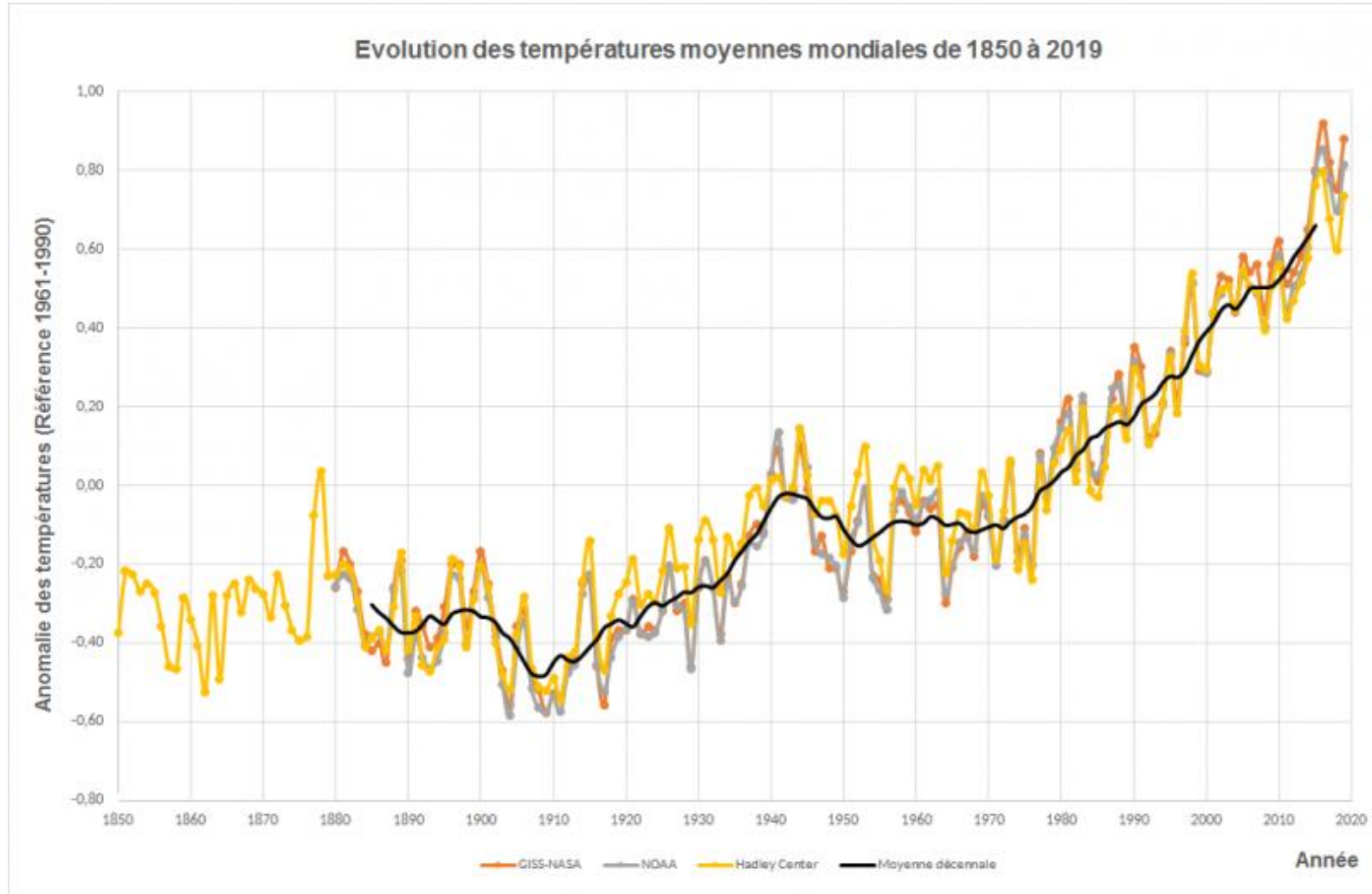
3 Présentation des 4 composantes du programme

4 Témoignages des organisations professionnelles

Enjeux et contexte de la SNBC



La température moyenne mondiale en hausse...



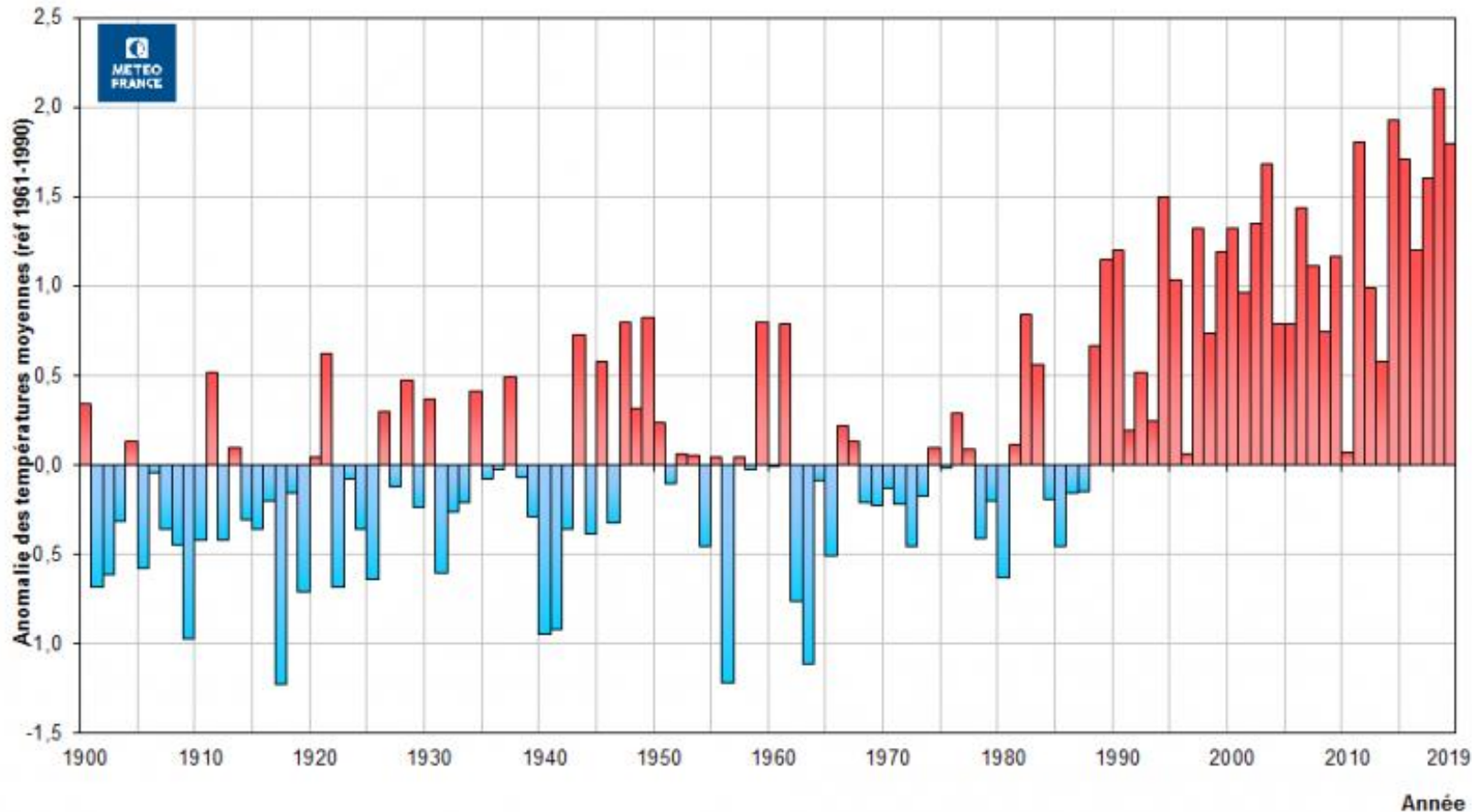
L'année 2016, avec une température supérieure d'au minimum 0,79°C à la moyenne 1961-1990, se classe au 1er rang des années les plus chaudes depuis 1850.

(Données Nasa, Noaa et Hadley Centre)



... la température moyenne française aussi !

Ecart à la normale des températures moyennes depuis 1900 (normale 1961-1990)






En **2019**, la température moyenne annuelle de 13,7°C a **dépassé la normale 1961-1990 de 1,8°C**, se classant au **3^e rang des années les plus chaudes depuis le début du XX^e siècle**, derrière 2018 (+ 2,1°C) et 2014 (+ 1,9°C).

(Données Météo-France)



Un accord international : « Accord de Paris »

La France, les autres pays et les citoyens prennent conscience du réchauffement climatique et visent à **le limiter bien en-dessous de 2°C d'ici la fin du siècle.**

	International	Les autres pays fournissent des efforts importants afin d'atténuer le changement climatique. Les pays se développent en cohérence. La France reste un élément moteur.
	Climat	Un scénario limitant le réchauffement global à 2°C a été sélectionné puisque les autres pays agissent aussi.
	Prise en compte du changement climatique	Les citoyens ont de plus en plus conscience du changement climatique et de ses conséquences. Ils adaptent leur comportement progressivement.



Un objectif national de neutralité carbone...

- **Plan Climat** (juillet 2017) articulé autour de 6 thématiques clefs :
- Rendre l'Accord de Paris irréversible
- Améliorer le quotidien de tous les Français
- En finir avec les énergies fossiles et **s'engager dans la neutralité carbone**
- Faire de la France le n°1 de l'économie verte en faisant de l'Accord de Paris une chance pour l'attractivité, l'innovation et l'emploi
- Mobiliser le potentiel des écosystèmes et de l'agriculture pour lutter contre le changement climatique
- Renforcer la mobilisation internationale sur la diplomatie climatique



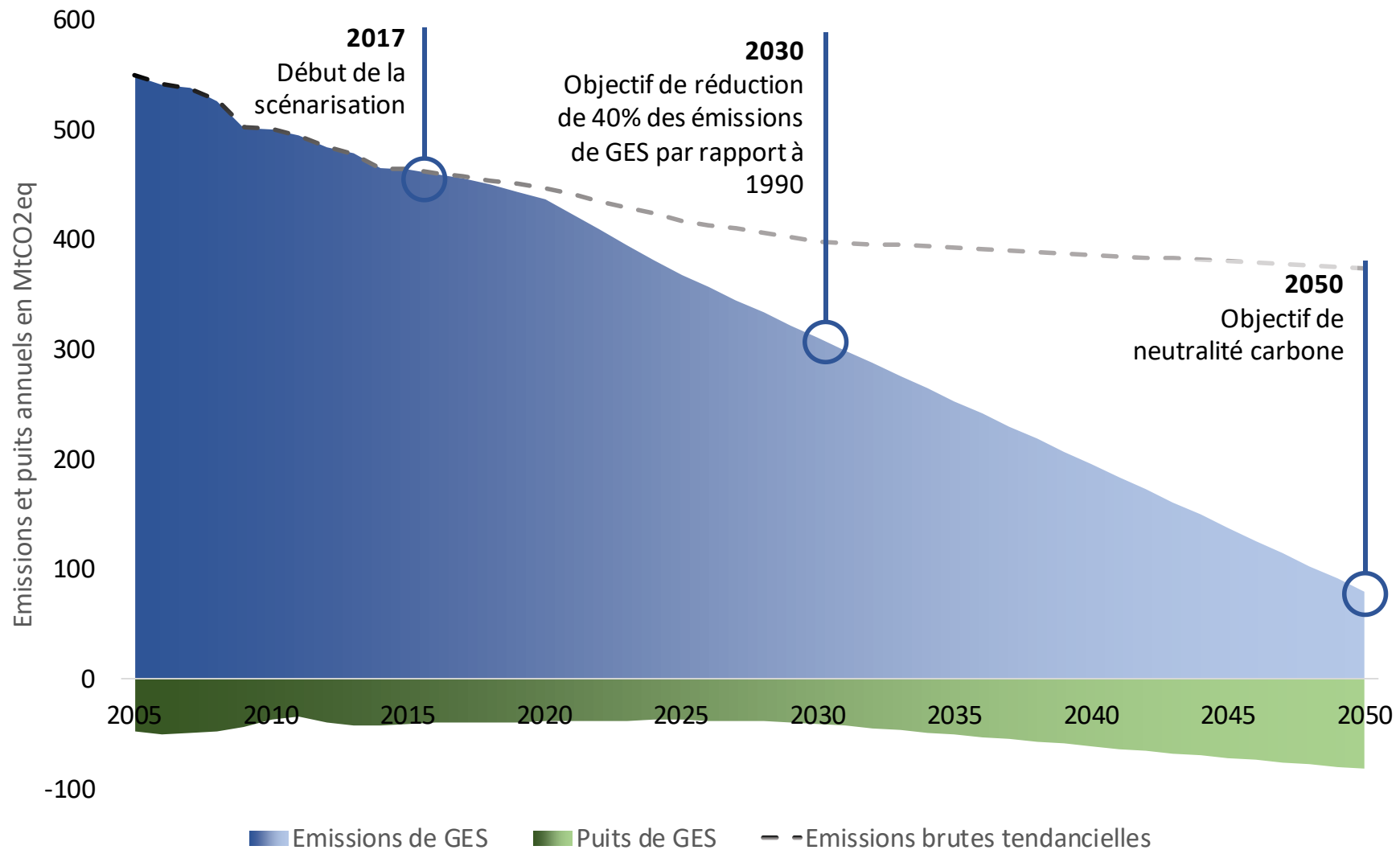


- La LTECV a créé dès 2015 deux instruments de gouvernance pour suivre de façon précise la mise en œuvre de la politique énergie-climat et l'ajuster si besoin.
- **La Stratégie nationale bas-carbone (SNBC)**
 - définit une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre à 2050
 - fixe des « budgets carbone », plafonds d'émissions à ne pas dépasser au niveau national sur 3 périodes de 5 ans
 - donne les orientations stratégiques pour respecter les objectifs de lutte contre le changement climatique en formulant des recommandations d'actions
- **La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)**
 - définit les priorités d'action détaillées des pouvoirs publics pour atteindre les objectifs de politique sur deux périodes de 5 ans
 - engage l'État en termes de soutien public, d'autorisation ou de réglementation
 - respecte les budgets carbone



... ambitieuse mais réaliste !

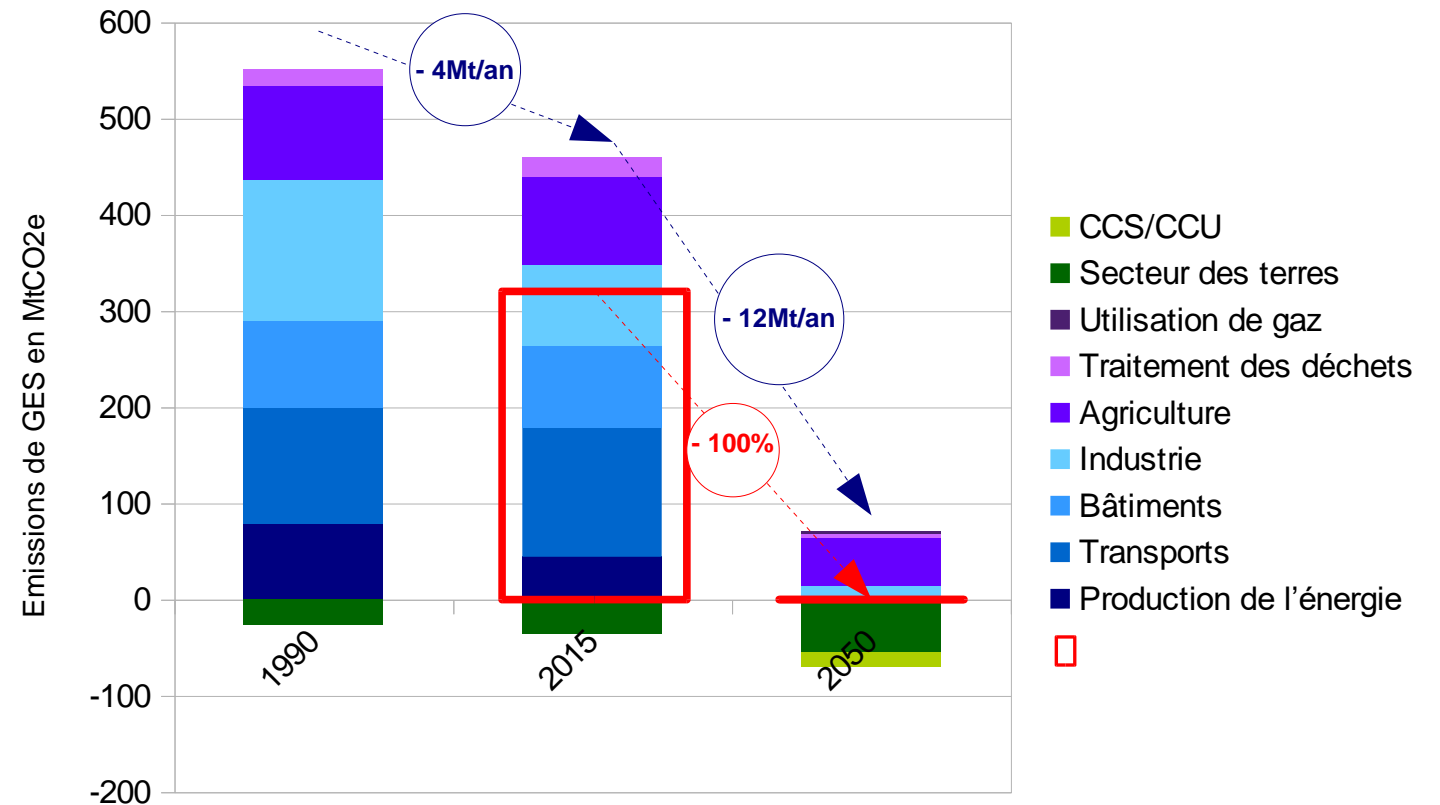
Evolutions des émissions et des puits de GES sur le territoire national entre 2005 et 2050





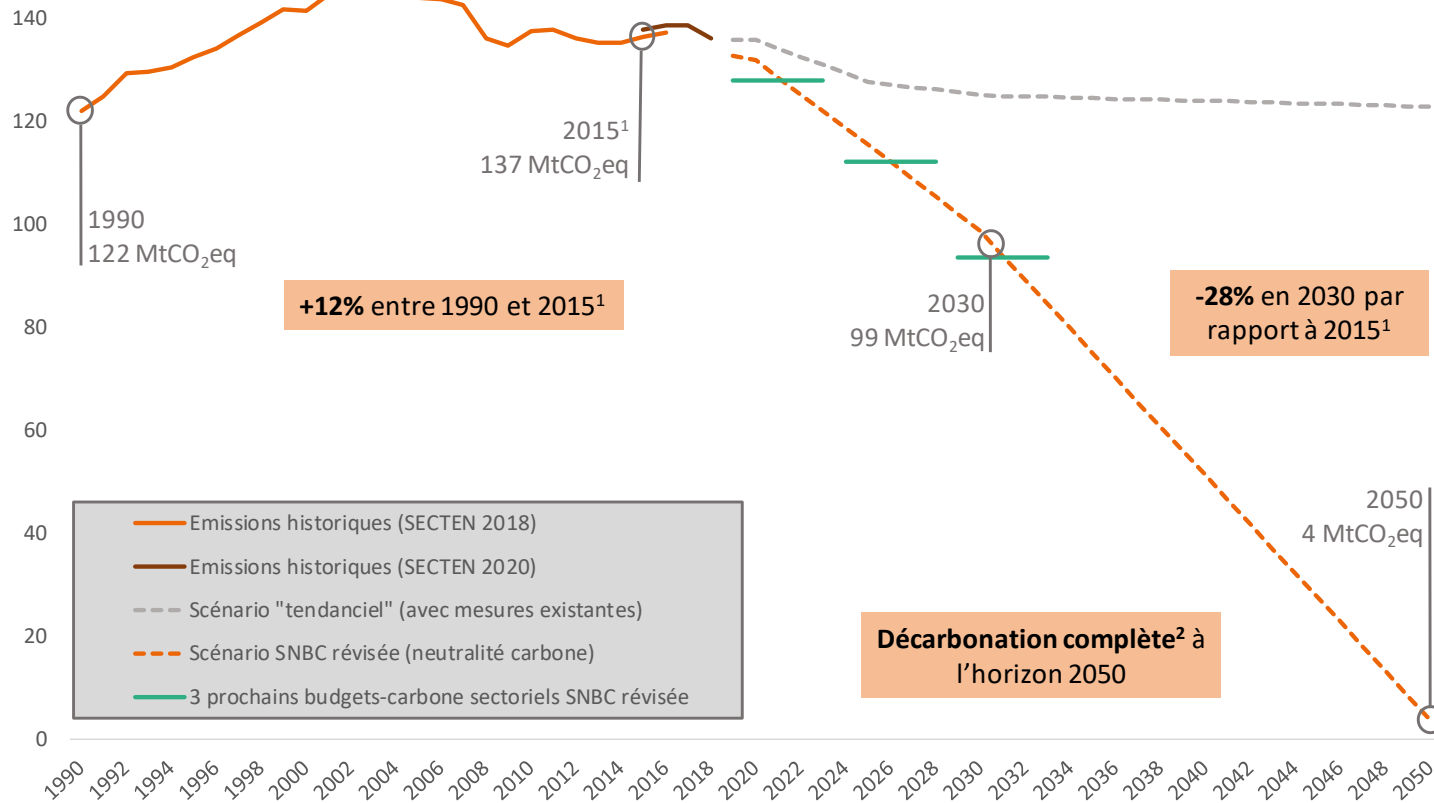
La SNBC cible notamment les secteurs énergétiques

- La taille limitée des puits de carbone ne peut au mieux que compenser les émissions résiduelles irréductibles.
- **L'atteinte de la neutralité carbone nécessite la décarbonation quasi-complète de l'ensemble des activités et des secteurs consommant de l'énergie.**





En 2050 : un transport complètement décarboné



¹Les émissions de référence pour l'année 2015 sont issues de l'inventaire CITEPA SECTEN 2018

²Ne tient pas compte des fuites résiduelles « incompressibles » de gaz (gaz fluorés, gaz renouvelables) et des émissions résiduelles issues du transport aérien domestique.

Transport = **30 %** des émissions nationales de GES

(1^{er} secteur émetteur) en 2019

- Transport routier (TR) = 94 % des émissions du secteur
- TRM+TRV hors VP = 40 % des émissions du TR

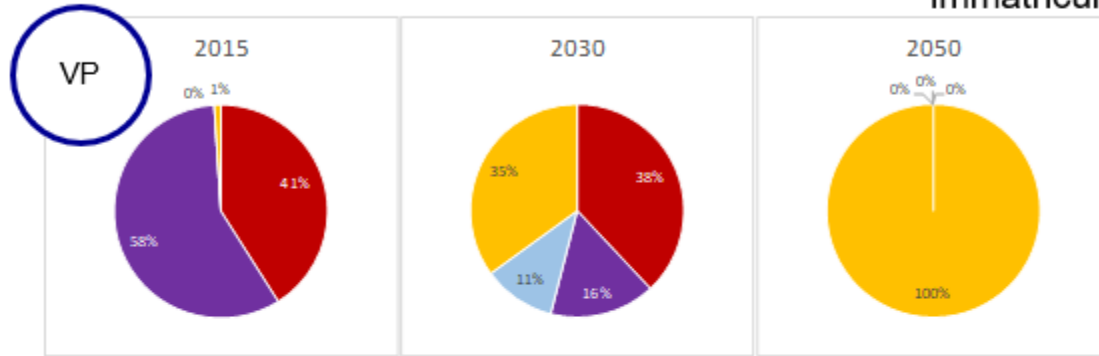
Leviers d'action

- **Maîtriser la hausse de la demande** de transport en favorisant les circuits courts et l'économie circulaire
- **Décarboner** le parc de véhicules et accompagner l'évolution en adaptant les infrastructures
- Améliorer la **performance énergétique** des véhicules
- **Optimiser** l'utilisation des véhicules (taux de chargement en masse et en volume) et s'inscrire dans une logique **multimodale** (recours au transport massifié)

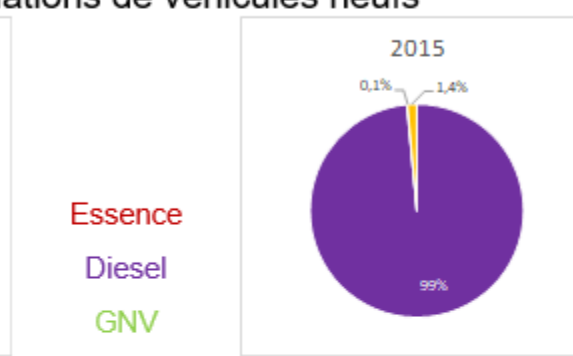


Décarboner le parc de véhicules routiers d'ici 2050

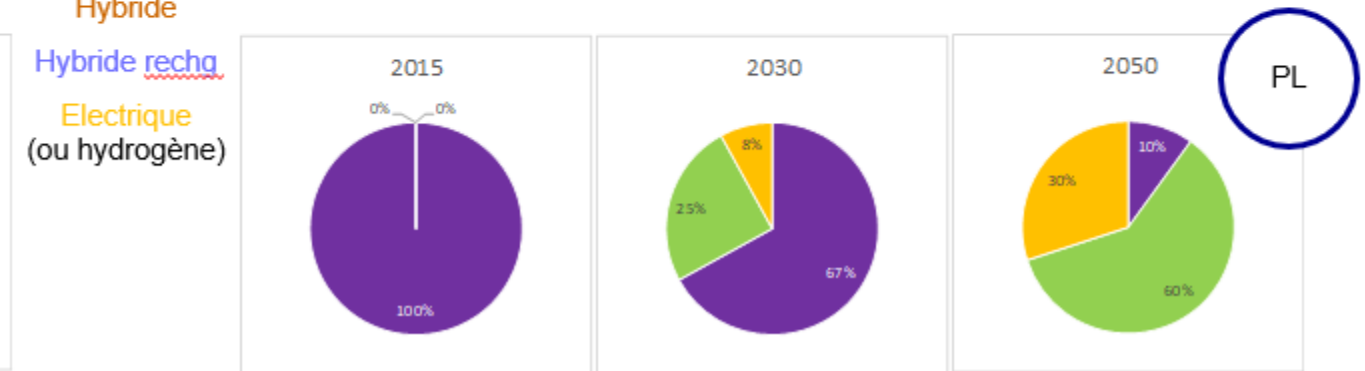
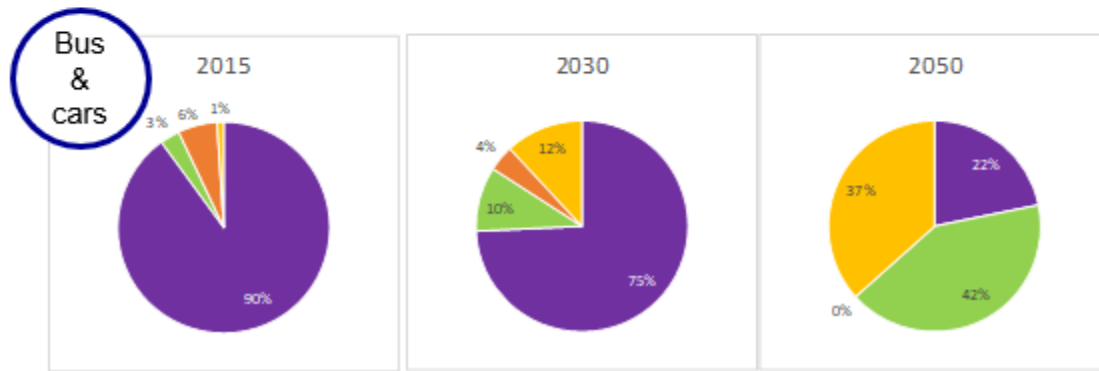
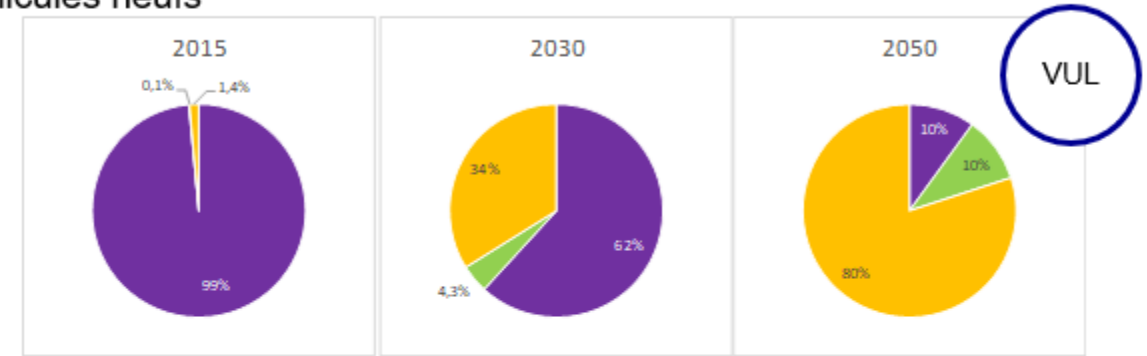
Transport routier de voyageurs



Parts de marché des énergies dans les immatriculations de véhicules neufs



Transport routier de marchandises



Essence
Diesel
GNV
Hybride
Hybride recharge
Electrique (ou hydrogène)



Objectifs nationaux

- PL
- Amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules pour atteindre **en 2030**
 - diesel : **25,8 L/100 km** vs 33 L/100 km en 2015
 - gaz naturel : **21 kg/100 km** vs 27 kg/100 km en 2015
 - électriques : **163 kWh/100 km** vs 197 kWh/100 km en 2015
- Taux de chargement moyen des poids lourds (marchandises) **en 2030 :**
10,5 tonnes/PL vs 9,7 t en 2015
- VP
- Amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules pour atteindre **en 2030**
 - thermiques : **4 L/100 km** vs 6 L/100 km en 2015
 - électriques : **15 kWh/100 km** vs 18 kWh/100 km en 2015
- **2040 : fin de vente des véhicules légers à énergie fossile**

Objectifs européens

- **2025 : - 15 % d'émissions de CO2** des PL neufs mis sur le marché européen par constructeur vs 2019-2020
- **2030 : - 30 % d'émissions de CO2** des PL neufs mis sur le marché européen par constructeur vs 2019-2020
- **2030 : - 37,5 % d'émissions de CO2** des voitures neuves mises sur le marché européen par constructeur vs 2021
- **2030 : - 31 % d'émissions de CO2** des VUL neufs mis sur le marché européen par constructeur vs 2021



Encourager le report modal

- Soutenir l'économie circulaire et les circuits courts de manière à parvenir à un **découplage entre croissance du trafic de fret et PIB**
- Favoriser un **report modal plus prononcé** pour le transport de marchandises, dynamiser la compétitivité du fret ferroviaire, dynamiser la compétitivité du transport fluvial, encourager le report vers les modes alternatifs à la route (« aide à la pince »)





Pour les secteurs consommateurs d'énergie, un des leviers d'action: les programmes CEE



Dispositif de certificats d'économies d'énergie (CEE) :

- L'Etat attribue une **obligation pluriannuelle d'économies d'énergie** aux fournisseurs d'énergie
- Pour remplir l'obligation, les fournisseurs d'énergie collectent des **certificats d'économies d'énergie** résultant de leur **rôle actif et incitatif** pour la réalisation d'économies d'énergie par les consommateurs

Obtention des CEE :

- Opérations standardisées ou spécifiques dont les effets sont directement quantifiables en économies d'énergie
- **Programmes** dont les actions contribuent de manière indirecte à des économies d'énergie, et dont les effets sont donc difficilement quantifiables.
Ex : formation, accompagnement... - Sont notamment éligibles :
 - **les programmes d'information**, de formation ou d'innovation favorisant les économies d'énergie ou portant sur la logistique et la mobilité économes en énergies fossiles
 - **les programmes d'optimisation logistique dans le transport de marchandises de la part des chargeurs**, tels que le recours au transport mutualisé ou combiné et le recours au fret ferroviaire et fluvial;



- Dans le cadre de ces programmes, **la délivrance de CEE n'est pas directement liée aux économies d'énergie réalisées.**
- En contrepartie, ils doivent être encadrés :
- En définissant **un porteur du programme**, qui reçoit les fonds et s'engage à le mettre en œuvre selon les dispositions annoncées et conformément aux règles de gestion définies une convention le régissant
- Par la fixation d'un **facteur de proportionnalité** entre contribution versée et CEE délivrés
- En encadrant la **durée et l'enveloppe financière allouée** à chacun des programmes
- En définissant une **gouvernance** précise de chaque programme, incluant une participation de l'État et/ou de ses établissements publics
- En prévoyant des comptes rendus réguliers de l'activité et des principaux **indicateurs quantitatifs et qualitatifs** relatifs au programme

Bilan EVE1 et objectifs EVE2



EVE : un programme global

Programme global qui doit permettre d'organiser et de mettre en œuvre à grande échelle la sensibilisation, la formation et l'accompagnement de l'ensemble des acteurs de la chaîne transport et logistique dans la transition énergétique et écologique, et contribuer ainsi à atteindre les objectifs ambitieux de la France en la matière.



7 financeurs : Carfuel, Endesa Energia, Petroplus Marketing France, Shell, SIPLEC, TotalEnergies Marketing France et Varo Energy France SAS



Bilan pour la période 2018-2020

des engagements
de réduction
des GES de
8,22 %
en moyenne

Près de **4000** entreprises
sensibilisées
par les organisations professionnelles

946 entreprises
engagées
1039 entreprises en cours
d'engagement à la fin du programme

829 000

tonnes de CO₂e réduites
chaque année

307 entreprises
labellisées
337 entreprises en cours de
labellisation à la fin du programme



849
Transporteurs

641
TRM
engagés

74 274
véhicules chartés



54
Chargeurs



43
Commissionnaires



283
entreprises
Labellisées TRM



Créé en 2020

24
entreprises
Labellisées TRV



Top 5 des actions mises en place

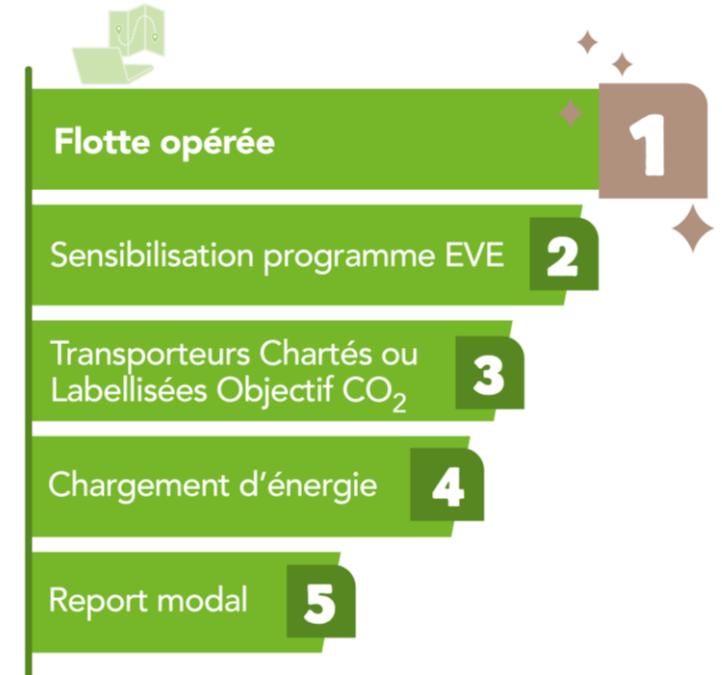
CHARGEUR



TRV ET TRM



COMMISSIONNAIRES



Période 2021-2023 : des objectifs plus ambitieux

Objectifs :

- 6 900 établissements sensibilisés
- 2 000 entreprises signataires d'une charte



- 940 entreprises labélisées



≈ **3 Millions**

de tonnes de CO₂e réduites
chaque année



Inscription sur la plateforme d'échanges
de données environnementales transport
de toutes entreprises engagées EVE



4950
sensibilisations

4172
TRM
sensibilisés

778
TRV
sensibilisés

1400
Signataires de la charte

1200
TRM

200
TRV

900
Entreprises labélisées

800
TRM

100
TRV



1500
Chargeurs
sensibilisés

400
Chargeurs
signataires

40
Chargeurs
labélisés



450
Commissionnaires
sensibilisés

200
Commissionnaires
signataires

2 démarches :

L'engagement dans le programme EVE

La labellisation de performance environnementale



3 dispositifs : une démarche d'engagement

PHASE 1

Inscription et
Autoévaluation



PHASE 2

Diagnostic et Plan
d'actions sur 3 ans



PHASE 3

Validation en COPIL
régional et signature
tripartite



PHASE 4

Suivi Annuel





PHASE 1

Etablissement du dossier



PHASE 2

Vérification de l'éligibilité et audit de l'entreprise



PHASE 3

Validation de la labellisation



PHASE 4

Suivi annuel



4 composantes





CHARGEURS

Contenu de l'engagement

- Impact GES du transports
- Actions de réduction des GES avec objectif chiffré
- Un suivi annuel des actions de réduction

Critères d'éligibilité pour s'engager

- Périmètre mini : 100 % des flux aval France
- Calcul des émissions sur 12 mois
- Objectif de réduction de minimum 5 %
- Mini 3 actions dans chaque axes de travail

Des outils opérationnels pour évaluer les émissions

Accompagnement par un prestataire référencé

Taux de chargement

Distance parcourue

Moyens de transport

Achats responsables

Axes d'actions



COMMISSIONNAIRES DE TRANSPORT

Contenu de l'engagement

- Impact GES du transports
- Actions de réduction des GES avec objectif chiffré
- Un suivi annuel des actions de réduction

Critères d'éligibilité pour s'engager

- Périmètre mini : 100 % des flux aval France
- Calcul des émissions sur 12 mois
- Objectif de réduction de minimum 5 %
- Mini 3 actions dans chaque axes de travail

Des outils opérationnels pour évaluer les émissions

Un accompagnement par un chargé de mission régional

Flotte propre

Achats
transport

Collaboration
clients

Démarche RSE

Axes d'actions



Objectif CO₂ – Les transporteurs s'engagent



TRANSPORTEURS
DE MARCHANDISES
ET GROSSISTES

TRANSPORTEURS
DE VOYAGEURS

Contenu de l'engagement

- Impact GES du transports
- Actions de réduction des GES avec objectif chiffré
- Un suivi annuel des actions de réduction

Critères d'éligibilité pour s'engager

- Périmètre mini : 100 % flotte opérée
- Calcul des émissions sur 12 mois
- Objectif de réduction de minimum 5 %
- Mini 4 actions dans chaque axes de travail

Des outils opérationnels pour
évaluer les émissions

Un accompagnement par un
chargé de mission régional

Véhicule

Conducteur

Carburant

Organisation

Axes d'actions



Objectif CO₂
Les transporteurs s'engagent



Un espace unique

facilitant la gestion de données standardisées pour chacun des acteurs



Des indicateurs clés

pour évaluer sa performance environnementale transport et obtenir une synthèse



Une plateforme gratuite et accessible

pour tous les professionnels



Une solution sécurisée

pour garantir la confidentialité des données, échangées sur consentement

Pour les donneurs d'ordre

- Analyser et suivre la performance de ses prestataires de transport
- Indicateurs environnementaux
- Compréhension calcul GES
- Nouveaux critères pour achats responsables

Pour les prestataires de transport

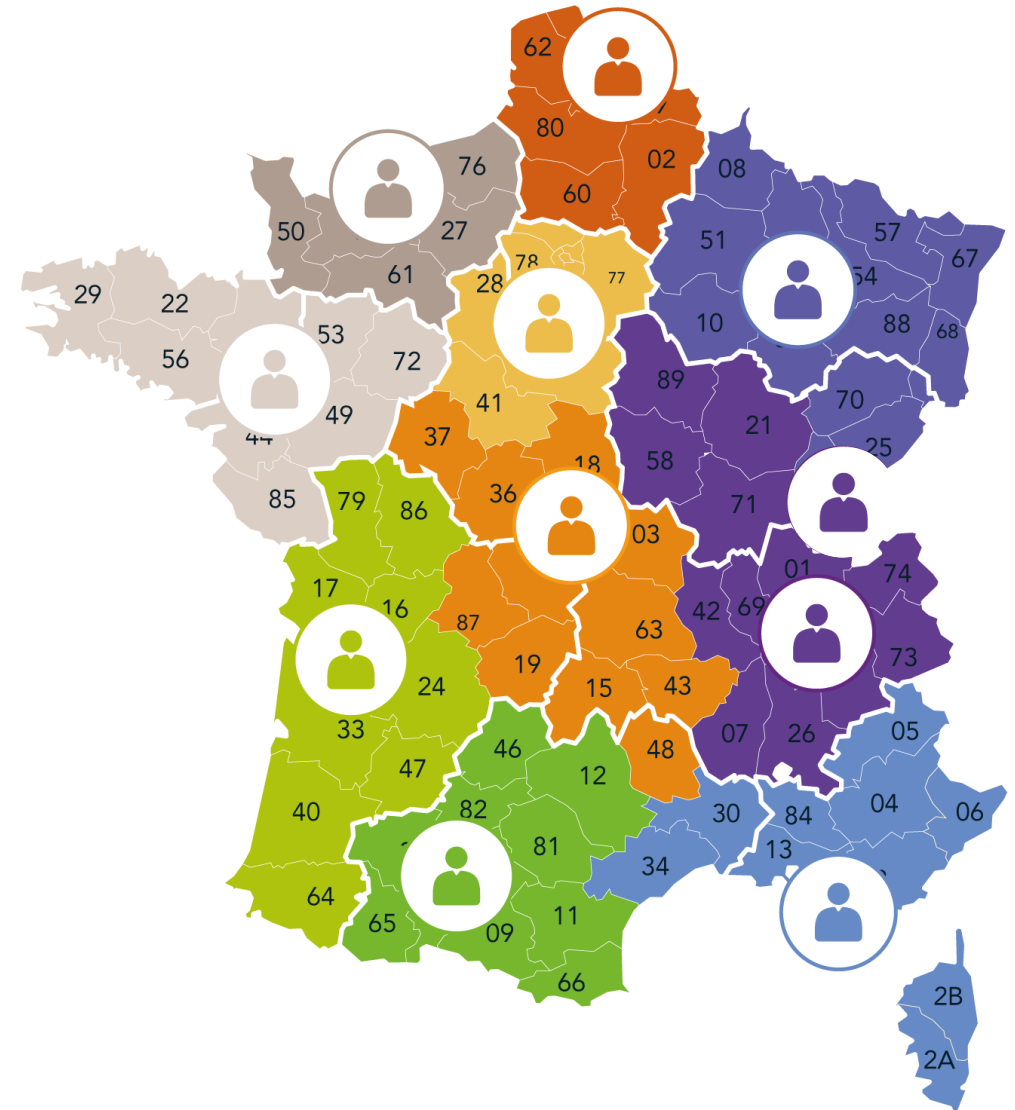
- Se conformer à l'information GES des prestations de transport
- Mettre en valeur son engagement environnemental et sa performance



Un accompagnement dédié et de proximité pour chaque composante du programme



PLATEFORME
D'ÉCHANGE
DE DONNÉES EVE





Un accompagnement (co)financé par le programme EVE dans le cadre des certificats d'économie d'énergie



Financement

Outils et accompagnement totalement pris en charge pour un engagement Objectif CO2 et EVcom, ainsi que pour la plateforme d'échanges de données

Catégorie	Taux de co-financement par le Programme	Plafond de co-financement FRET21 (HT)
TPE < 20 salariés	100 %	3 240 €
Petites entreprises < 50 salariés	65 %	3 500 €
Moyennes entreprises < 250 salariés	40 %	3 000 €
Grandes entreprises ≥ 250 salariés	25 %	2 800 €

Co-financement

Accompagnement partiellement pris en charge pour un engagement FRET21, ainsi que pour l'audit Label CO2



Les bénéfices du programme EVE



Les bénéfices du programme EVE



Bénéfice environnemental

Économiser l'énergie, préserver la biodiversité, contribuer à la lutte contre le **changement climatique, et la pollution de l'air**



Bénéfice économique

Réduction des consommations de carburant et optimisation logistique afin de réaliser des **gains économiques**



Bénéfice managérial

Fédérer les collaborateurs
autour des enjeux climatiques, par le biais d'un programme reconnu par les pouvoirs publics



Bénéfice commercial

S'inscrire dans une démarche vertueuse envers l'environnement **répond aux attentes de nombreux clients**



Kit communication

pour accompagner les entreprises
dans la valorisation de leur démarche

Intervention lors de
salons, conférences,
webinars internes...

- ❖ Interviews
- ❖ Articles
- ❖ Site internet
- ❖ Réseaux sociaux
- ❖ Remise de Trophées



[Découvrez les témoignages](#)



Le Rendez-vous du transport et de la logistique éco-responsables, un évènement incontournable !

- ❖ + 400 professionnels du secteur
- ❖ Remise de trophées : progression (en % de gain d'émissions de GES), performance environnementale, coopération entre acteurs, action innovante

Témoignage de l'AUTF





« Les chargeurs ont un rôle important à jouer pour accompagner la décarbonation du secteur (des transports / sans doute cela va-t-il sans dire). Avec FRET21, ils ont toutes les cartes en mains pour réduire l'impact environnemental de leurs transports et construire des chaînes logistiques durables.

Les synergies et les coopérations entre les dispositifs du programme EVE constituent un atout majeur pour relever ensemble le défi de la transition énergétique du secteur des transports.

Nous sommes fiers d'y participer et de poursuivre la dynamique initiée avec le programme EVE1. »

Fabrice Accary, Directeur Général de l'AUTF

Témoignage de la CGI





Accélérer le verdissement des pratiques dans le commerce de gros



« Le commerce de gros est l'un des tout premiers acteurs de la logistique urbaine, avec environ 20% des flux de marchandises en ville et 60 000 véhicules lourds en compte propre. Notre profession est en recherche permanente d'optimisation de son poste transport et logistique et d'amélioration de ses pratiques en termes de gestion des flux de marchandises.

C'est la raison de notre engagement initial dans le programme Objectif CO2 et de sa poursuite dans le cadre du programme EVE 2. Nous entendons nous appuyer sur le réseau des 32 fédérations professionnelles que compte la CGI et les acquis constitués dans le cadre du programme Objectif CO2 pour accélérer la sensibilisation de nos entreprises aux enjeux de l'écoconduite et de la transition énergétique du transport routier de marchandises.

Cet engagement vient en complément des autres démarches dans lesquelles nous sommes engagés, qu'il s'agisse d'InterLud ou des travaux actuellement en cours sur la trajectoire de décarbonation du transport routier de marchandises. »

Isabelle Bernet-Denin, Directrice générale de la CGI

Témoignage de la FNTR





« Depuis 2008, le dispositif Objectif CO2 accompagne les transporteurs routiers pour agir durablement sur leur impact environnemental. Ce dispositif conjugue deux démarches complémentaires : une démarche de progrès qui s'appuie sur la charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de GES complétée depuis 2015 par une démarche de performance à travers la labellisation.

Pionniers dans la réduction de l'empreinte carbone, et à l'origine du programme EVE dont une nouvelle phase vient de s'amorcer, les transporteurs routiers restent particulièrement attentifs à ce sujet. Les résultats sont là. Les camions ne représentent que 6% des émissions de CO2e en France. »

Florence Berthelot, Déléguée générale de la FNTR

Témoignage de la FNTV (vidéo)

Ingrid Mareschal, Déléguée générale de la FNTV



Témoignage OTRE



« EVE2 : Pour continuer d'accompagner nos entreprises dans la mobilité de demain et un transport de plus en plus vertueux.

Le programme Eve est un formidable outil d'accompagnement de nos entreprises et permet de les guider sur le chemin de la transition énergétique.

La mise à disposition d'experts fait gagner un temps précieux aux entreprises et permet de les orienter rapidement dans les bons choix.

Utile ce camion. »

*Fabrice Wackenier, directeur des relations extérieures
et des projets innovants OTRE*

Témoignage Union TLF (vidéo)

*Jérôme DOUY, Directeur Délégué Multimodal, Développement Durable et
Logistique urbaine, Union TLF*



CONCLUSION



ENGAGEMENTS
VOLONTAIRES POUR
L'ENVIRONNEMENT
transport et logistique

Nos prochains événements / Webinars EVE

Dates	Thématiques
23 septembre 2021 de 9h30 à 12h00	<u>Evènement virtuel EVE Hauts-de-France : Quel mix énergétique pour le transport routier ?</u>
Mardi 19 octobre 14h30 à 15h15	<u>Le fluvial, un mode de transport décarboné</u>

QUESTIONS / RÉPONSES

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

 contact@eve-transport-logistique.fr

www.eve-transport-logistique.fr

Nous suivre

